



-----  
 DÉPARTEMENT  
 DE L'ISÈRE  
 -----

Membres en exercice : 15  
 Membres présents : 10  
 Nombre de pouvoirs : 2  
 Membres votants : 12

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 décembre 2023

Le dix-huit décembre deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Champagnier s'est réuni en session ordinaire publique en mairie de Champagnier, sous la présidence du Maire, Florent CHOLAT.

Date de convocation : 12 décembre 2023

Présents : Florent CHOLAT, Pascal SOUCHE, Elise BRALET, Hervé ALOTTO, Jean-Paul JULIEN, Christine CAVARRETTA, Carole ANDRIES, Pierre-Alain MENNERON, Lucie HARREAU, Hubert COLLAJET

Absents : Sarah AFENDIKOW, Benoît ROSSIGNOL (donne pouvoir à Pascal Souche), Pascal PERRIER (donne pouvoir à Hervé Alotto), Brigitte ORGANDE, Nathalie BARON

Secrétaire de séance : Jean Paul JULIEN

### DEL2023\_094 : Projet des vestiaires - Modification des modalités de financement

Pour rappel, ce projet s'inscrit dans le cadre du projet de requalification et de rénovation de l'Espace des Quatre Vents. Les travaux prévus concernent la construction d'un bâtiment abritant des vestiaires pour une surface utile de 177 m<sup>2</sup>. Ce volume bâti s'implantera dans le talus qui jouxte le terrain de football. Son usage principal sera dédié au club de football, aux associations et aux entreprises qui souhaitent pratiquer des activités sportives de plein air et des compétitions sportives. La toiture terrasse sera rendue accessible au public.

La délibération n°2023\_015 du conseil municipal du 27 mars 2023 a validé l'avant-projet définitif et les modalités de financement de l'opération des vestiaires.

La délibération n°2023\_045 du conseil municipal du 15 mai 2023 a validé la modification des modalités de financement imputée au surcoût généré par le poste terrassement et gros œuvre lié au contexte d'inflation du coût des matériaux par rapport aux premiers coûts estimés du plan de financement.

La présente délibération a pour objet de mettre à jour le plan de financement après que les conclusions d'une étude préliminaire de diagnostic et de faisabilité du bureau d'étude Cotib aient permis de confirmer la possibilité de convertir la chaufferie fioul existante en chaufferie bois déchiqueté dans le volume existant du gymnase.

Cette conclusion permet donc de réaliser des économies non négligeables sur le coût total d'opération des futurs vestiaires en supprimant notamment le coût du terrassement qui était prévu pour l'emplacement d'un futur silo.

La nécessité d'avancer la phase de changement de la chaudière pour l'hiver prochain dans le volume existant a donc un impact significatif sur le coût d'opération des futurs vestiaires puisqu'était provisionné l'emplacement d'un futur silo à côté de ces derniers.

Considérant que cette mise à jour a pour effet de porter le coût total estimé de l'opération de 546 494,75 € HT à 422 182,15 € HT, Monsieur le Maire expose le nouveau plan de financement prévisionnels de l'opération pour un coût total estimé à 506 618,58 € TTC :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT	%
Vestiaires	422 182,15 €	Fédération Française de Football – Fond FAFA	13 000 €	3
		Préfecture de l'Isère - DETR	168 872,86 €	40
		Commune de Champagnier	240 309,29 €	57
<b>TOTAL</b>	<b>422 182,15 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>422 182,15 €</b>	<b>100</b>

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide à la **majorité absolue** (1 opposition) :

- D'approuver le plan de financement ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

**Modalités de vote : 11 POUR / 1 CONTRE / 0 ABSTENTION**

Florent CHOLAT  
Maire

Jean Paul JULIEN  
Secrétaire



Certifié exécutoire compte-tenu de la  
Transmission en préfecture le : **22 DEC. 2023**  
Publié le : **22 DEC. 2023**